

Compte rendu de la réunion du 01/06/2017 à Montfort le Gesnois

Les présences sur le bassin : Rappel de la circulaire 2011.



- **surveillance et enseignement**: 2 BEESAN sont systématiquement mis à disposition en enseignement pour un effectif supérieur à 35. Pour les faibles effectifs la présence d'un seul BEESAN réduit le coût de la séance.

Le ou les BEESAN en surveillance n'entrent pas dans le taux d'encadrement.

- **encadrement** :

2 adultes qualifiés (enseignant + BEESAN) pour **une classe élémentaire**.

3 adultes qualifiés (enseignant + BEESAN + parent agréé) pour **une classe maternelle**.

3 adultes qualifiés (enseignant + BEESAN + parent agréé) pour **les classes multiples comprenant des maternelles**.

Rappel de règles de sécurité :

Si l'enseignant constate un défaut de surveillance ou un problème majeur, il faut sortir les enfants de l'eau et interrompre l'activité.

Signaler ce fait par écrit auprès du Directeur de la Piscine et à l'Inspecteur de votre circonscription.

L'utilisation du toboggan pour travailler les entrées dans l'eau et l'immersion requiert une vigilance particulière.

Hygiène :

Le port du bonnet de bain pour les scolaires est obligatoire. Afin d'éviter la transmission des virus et les «accidents gastriques» dans l'eau, il est important que les enfants atteints ou malades ne fréquentent pas le bassin. En cas de verrue ou « problème » de peau, le règlement de la piscine préconise de ne pas accéder au bassin mais pas de circulaire de l'E.N. prononçant l'éviction.

Avant l'entrée dans l'eau, la douche savonnée se justifie. A la sortie, un rinçage à l'eau claire permet de mieux éliminer le chlore.

Les accompagnateurs doivent se changer et porter une tenue adaptée sur le bord de la piscine (short, bermuda, tee-shirt, ..., pas de bas de pantalon replié,...).

Le projet pédagogique :

Les aménagements prévus au projet pédagogique sont mis en place. Le matériel complémentaire mis à disposition est à demander aux BEESAN. Le projet est consultable sur ETNA avec le planning et le livret d'évaluation départementale du Savoir-Nager. L'utilisation du livret pour une évaluation continue est à privilégier à une évaluation finale sur la dernière séance.

Des situations et jeux aquatiques sont également proposés sur ETNA (Documents animation Savoir-Nager).

Durée des séances : Sur le planning les séances sont de 40 mn sortie de l'eau comprise. Il convient donc de quitter le bassin le plus rapidement possible dès 37 mn. et éviter le croisement dans les douches. L'arrivée tardive d'une classe ne peut être anticipée et oblige à quitter le bassin même s'il est inutilisé.

Test d'aisance aquatique :

Afin d'anticiper et organiser sa passation penser à prévenir les BEESAN à l'avance.

Session d'agrément d'intervenants extérieurs bénévoles à Sittellia

- Jeudi 7 septembre 2017 à 18h00

- Samedi 9 septembre 2017 à 9h30

LISTE DES ÉCOLES DEVANT RECEVOIR LE PLANNING

Circonscription de La Ferté Bernard			Circonscription de Le Mans Est			Circonscription de Le Mans Sud		
BEUFAY		1,5/1,5	ST MARS LA BRIÈRE élém.		3/3	CHALLES		1/1
BEILLÉ /DUNEAU	1/1		ST MARS LA BRIÈRE mat.	0	0			
BOULOIRE élém.		1/1	FATINES	1/2	1/2			
CONNERRÉ élém.		2/2	CHAMPAGNÉ Louise Michel		1/1			
CONNERRÉ mat.		1/1	SAINTE CORNEILLE	2/3	1/3			
COUDRECIEUX	0,5/0,5		SAVIGNE L'ÉVÊQUE mat.		1/1			
LE BREIL/MERIZE		2/2	SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE élém.		2/2			
LOMBRON		2/2						
MONTFORT LE GESNOIS mat.		0,5/0,5						
MONTFORT LE GESNOIS élém.	0,5/1	0,5/1	Circonscription de Château du Loir					
NUILLÉ LE JALAI	2/2		VOLNAY	1/1				
SAINTE CÉLERIN		1/1	St MARS DE LOCQUENAY	1/1				
ST MICHEL DE CHAVAINES	1/1							
SILLÉ LE PHILIPPE		2/2						
THORIGNÉ/DUÉ		2/2						
TORCÉ EN VALLÉE	1/1,5	0,5/1,5						
TRESSON	1/1							
TUFFÉ		1/1						39 CRENEAUX

1^{ère} Période : 11 septembre 2017 – 8 décembre 2017

Agréments :
Jeudi 7 septembre 18H00
Samedi 9 septembre 9H30

	LUNDI -	MARDI		JEUDI	 VENDREDI
9h30 10h10			9h30 10h10		
10h10 10h50		St Corneille GS CE2 41 Fin 16h00	10h10 10h50	Beillé/Duneau CP/CE1/CE2 47 Fin 11h50 15h35	
10h50 11h30		Nuillé CP CE1 44 Fin 16h10 Mardi Jeudi	10h50 11h30	Nuillé CE1/CE2 26 Fin 16h10 Mardi Jeudi	
14h00 14h40	Beaufay GS CP 32 Fin 16h00	Champagné CE2 53 Fin 15h50	14h00 14h40	Le Breil CP CE2 58 Fin 16h00	Montfort GS CP 51 Fin 16h30 jeudi
14h40 15h20	Le Breil GS/CE1 58 Fin 16h00	Fatines CE1/CE2 CM1/CM2 47 Fin 16h00	14h40 15h20	Savigné CP CP/CE1 45 Fin 16h00	Sillé le Philippe CP/CE1/CE2 42 Fin 11h45 16h00
15h20 16h00	privé	privé	15h20 16h00	privé	privé
SEPT : 11-18-25 OCT : 2-9-16 NOV : 6-13-20-27 DEC : 4		SEPT : 12-19-26 OCT : 3-10-17 NOV : 7-14-21-28 DEC : 5		SEPT : 14-21-28 OCT : 5-12-19 NOV : 9-16-23-30 DEC : 7	
11 séances		11 séances		11 séances	

2^{ème} Période : 11 décembre 2017– 23 mars 2018

	LUNDI	MARDI		JEUDI	VENDREDI
9h30 10h10			9h30 10h10		
10h10 10h50		Torcé GS CE1 45 ? Fin 11h45 15h45	10h10 10h50	St Corneille CE1 CM2 43 Fin 11h45 16h00	
10h50 11h30		St Michel de Chavaignes GS CP CE1 CE2 27 Fin 12h00 15h45	10h50 11h30	Tresson GS CP CE1 CE2 45 Fin 12h10 15h45	
14h00 14h40	Lombron CP CE1 45 Fin 11h30 15h45	St Mars La B. CP CE2 49 ? Fin 11h45 15h45	14h00 14h40	Thorigné CE1 ULIS 32 Fin 12h00 15h45	St Corneille CP CM1 43 Fin 11h45 16h00
14h40 15h20	Bouloire CP/CE1 CE1 54 Fin 12h00 16h00	St Célerin GS/CP/CE1/CE2 50 Fin 11h45 16h00	14h40 15h20	Tuffé GS 27 Fin 12h00 16h30 Lundi Jeudi	St Mars La B. CP/CE1 CM2 53 ? Fin 11h45 15h45
15h20 16h00	Connerré CE1 30 Fin 16h30 Lundi	privé	15h20 16h00	privé	privé
DEC : 11-18 JAN : 8-15-22-29 FEV : 5-12-19 MAR : 12-19		DEC : 12-19 JAN : 9-16-23-30 FEV : 6-13-20 MAR : 13-20		DEC : 14-21 JAN : 11-18-25 FEV : 1-8-15-22 MAR : 15-22	
DEC : 15-22 JAN : 12-19-26 FEV : 2-9-16-23 MAR : 16-23					
11 séances		11 séances		11 séances	

3^{ème} Période : 26 mars 2018 – 29 juin 2018

	LUNDI	MARDI		JEUDI	VENDREDI
9h30 10h10			9h30 10h10		
10h10 10h50		St Mars de L. CE1 CE2 49 Fin 11h55 15h40	10h10 10h50	Volnay GS CP 42 Fin 11h55 15h40	
10h50 11h30		Montfort CE1 ULIS 17+4 Fin 16h30 jeudi Coudrecieux CP CE1 CE2 25 Fin 12h00 15h45,	10h50 11h30	Fatines GS CP/CE1 43 Fin 12h00 16h00	
14h00 14h40	Beaufay CE1 18 Torcé CP 22 ? Fin 15h45	Challes CP/CE1 CE1/CE2 50 Fin 15h00 et 16h30	14h00 14h40	Thorigné GS CP 30 Fin 12h00 15h45	Lombron GS CP 40 Fin 15h45
14h40 15h20	St Mars CM1 ..? Fin 11h45 15h45	Savigné CE1 CE2 50 Fin 16h00	14h40 15h20	Savigné GS 23 Fin 15h55	Sillé le Philippe GS/CM1/CM2 42 Fin 11h45 16h00
15h20 16h00	Connerré CP CE1 48 Fin 16h30 Lundi	privé	15h20 16h00	Connerré mat GS 32 Fin 16h30	privé
MARS : 26 AVRIL : 2-9-16 MAI : 7-14-21-28 JUIN : 4-11-18-(25)		MARS : 27 AVRIL : 3-10-17 MAI : 8-15-22-29 JUIN : 5-12-19-(26)		MARS : 29 AVRIL : 5-12-19 MAI : 10-17-24-31 JUIN : 7-14-21-(28)	
MARS : 30 AVRIL: 6-13-20 MAI : 11-18-25 JUIN : 1-8-15-22-(29)					
10 (9) séances		11 (10) séances		11 (10) séances	